

Image not found or type unknown



Résiliation location d'un garage

Par **caradoce**, le **10/01/2012** à **19:04**

Bonjour,
je loue un garage depuis juin 2011 et je n'en aurai plus l'utilité dès février en raison d'un déménagement.

Suis je obligé d'attendre une année de location pour ne plus louer le bien?

Suis je tenu de respecter un préavis de 3 mois pour prévenir l'agence?

C'est ce que m'affirme l'agence...

Merci pour toute information.

Par **cocotte1003**, le **10/01/2012** à **23:17**

Bonjour, il n'y a pas de réglementation sur la location de garage comme pour celle d'une habitation principale, en conséquence vous devez vous en tenir à ce qui figure dans le bail que vous avez signé, cordialement

Par **caradoce**, le **11/01/2012** à **19:02**

Ok merci à vous pour votre réponse, je vais donc faire comme indiqué dans le bail.